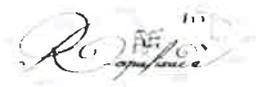


Date de transmission de l'acte: 15/04/2023

Date de réception de l'AR: 15/04/2023

009-210902490-DE_2023_009-DE

AGED I



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 14 avril 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : 7

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 7

Représentés:

Pour: 7

Excusés: Jean-Barthélémy MARIS

Contre: 0

Absents: Marc VALLVE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - roquefixade

Délibération n°: DE_2023_009

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur SABATIER Michel

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 118 121.91

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	81 089.54
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	13 940.68
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	37 032.37
Résultat cumulé au 31/12/2022	118 121.91
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	42 390.26
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	75 731.65
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.



Le Maire, Michel SABATIER